



ULB-
COOPÉRATION
L'ONG de l'Université libre de Bruxelles



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bureau de dépôt
Bruxelles X / P302398



Barsalogho,
Burkina Faso, 2018

AGIR EN CONTEXTES FRAGILES - 2



Luki, RDC, 2019

N°19

SEPT - NOV 2019

Éditeur responsable : ULB-Coopération asbl | Av. F.D. Roosevelt 50, CP266 | 1050 Bruxelles
Tél.: 02 650 6100 | www.ulb-cooperation.org

SOMMAIRE

p.2

Remerciements
Opération 11.11.11

p.3-9

Dossier «Interventions
en contextes fragiles»

p. 10-11

Regards croisés sur un
projet d'agroécologie
en RDC

p. 11

Agenda des activités

Coordination

Julie Simon, Graziella Barry

Ont collaboré à ce numéro

Isaline Gaillieue, Nathan
Kasanda, Emmanuel Klimis,
Sidney Leclercq, Jessica
Martini, Geoffroy Matagne,
Romain Octin, Marie Ugeux,
Thomas Vervisch, Alain Wodon

MERCI !

L'ASBL Fraternité au Kivu, association laïque et non confessionnelle, inspirée des principes universels de liberté, d'égalité et de fraternité a récemment clôturé ses activités. Elle soutenait des projets de santé, d'enseignement et d'amélioration des conditions de vie en République démocratique du Congo, dans la région des grands lacs.

Conformément à ses statuts, Fraternité au Kivu devait affecter son actif à une association soutenant des projets qui visent à améliorer les conditions générales de vie et plus spécialement la santé et l'enseignement des populations rurales en République démocratique du Congo. L'assemblée générale a décidé de faire un don d'une valeur de 18.000€ à ULB-Coopération, pour le projet d'appui au développement intégré du système de santé du Nord-Kivu (PADISS), permettant ainsi de contribuer à la formation des jeunes médecins et à l'amélioration de la sécurité des soins et de l'hygiène de base dans des hôpitaux de la RDC.

Nous profitons de cette publication pour leur adresser nos plus vifs remerciements pour la confiance qui nous est ainsi accordée, en particulier à Monsieur Luc Barbier et au Docteur Francis Leclercq avec qui nous avons eu le plaisir de collaborer.



FAITES UN GESTE SOLIDAIRE, PARTICIPEZ À L'OPÉRATION 11.11.11 !

Impression
vanruys.be



Comme tous les ans, le CNCD organise sa grande récolte de fonds, l'Opération 11.11.11. Divers produits sont vendus au profit des projets de développement dans les pays du Sud, via les ONG belges. Le focus de cette année est la justice fiscale.

En plus des superbes calendriers et du traditionnel cacao, les nouveautés sont les tablettes de chocolat (noir et lait) et le livre pour les enfants sur le changement climatique ! De jolis cadeaux à offrir...

Passez votre commande par **mail** à info@ulb-cooperation.org, ou en **appelant le 02 650 61 02**. Il est également possible d'effectuer un **don déductible** (compte BE25 7320 4180 0482, déductible à 40€, communication : Opération 11.11.11 2019).

Merci déjà de votre soutien solidaire !

CNCD

11.11.11





Luki, RDC, 2019

DOSSIER

LES INTERVENTIONS EN CONTEXTES FRAGILES - 2

DIALOGUE ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Notre numéro de mars contenait un dossier permettant de mieux comprendre certaines contraintes des projets que nous menons, liées aux contextes de fragilité dans lesquels ils s'inscrivent.

En effet, les actions de coopération au développement s'ancrent dans des environnements qui cumulent des facteurs de risques spécifiques sur cinq dimensions : les aspects sécuritaires, politiques, économiques, la dimension sociétale et enfin environnementale. Un pays peut être plus ou moins dangereux pour la sécurité des personnes, instable politiquement, fort économiquement, il peut disposer ou non d'un socle « citoyen » reconnu, et peut subir des dégradations environnementales d'envergures diverses.

La rencontre avec les auteurs du rapport *Guidance on fragility*¹, membres du groupe de recherche ACROPOLIS², a mis en lumière l'intérêt d'un dialogue entre la recherche réalisée et la mise en œuvre des principes d'action en contextes fragiles dans le quotidien des projets d'ULB-Coopération.

Ce dialogue s'est d'abord concrétisé dans quatre premiers principes³. Le premier énonçait l'importance de se concentrer sur les relations État-société, en soutenant l'amélioration des capacités de l'État, en renforçant la société civile et en consolidant le cadre légal et institutionnel du pays. Deuxième principe détaillé, le nécessaire alignement des actions menées sur les priorités locales. En troisième lieu, c'est l'importance de démarrer d'une

bonne connaissance du contexte local avant d'envisager une intervention qui a été évoquée. Enfin, quatrième principe refermant le dossier de mars, la promotion de la non-discrimination, devant s'intégrer à l'ensemble des activités réalisées.

Les pages qui suivent sont consacrées à l'exploration de quatre autres principes, tout aussi essentiels à la bonne appréhension des interventions des ONG. ▀

1 – <https://bit.ly/2HmzA93>

2 – www.governance4development.org

3 – https://ulb-cooperation.org/sites/default/files/ulb_newsletter6_4low.pdf

AGIR VITE, RESTER ENGAGÉ ET TRAVAILLER DE MANIÈRE FLEXIBLE

La coopération au développement dans les contextes de fragilité doit être suffisamment flexible pour répondre aux conditions changeantes du terrain et profiter des fenêtres d'opportunité. Dans le même temps, compte tenu de la complexité des défis rencontrés dans ces contextes, un changement ne peut être attendu qu'après une longue période. Un engagement à long terme est donc crucial.

TROIS ASPECTS CLÉS AGIR VITE

Le caractère mouvant des contextes impose régulièrement d'agir vite pour s'assurer de l'adéquation entre les besoins et l'intervention. Trop souvent, des facteurs contextuels, politiques et techniques viennent toutefois entraver la mise en place rapide des actions : la vitesse d'intervention peut ainsi se voir limitée par l'absence de volonté politique, tant aux niveaux national (acteurs politiques obstructifs) qu'international. Sur ce plan international, les risques fiduciaires, politiques ou réputationnels qui vont souvent de pair avec de telles interventions ralentissent les décisions. La hauteur des ressources financières et humaines nécessaires pour agir dans la complexité des contextes de fragilité est également un obstacle à surmonter. À ces obstacles viennent se greffer des problèmes plus techniques tels que la lenteur des décaissements de l'aide, les dilemmes de séquençage des activités, à la fois au niveau de la programmation et au niveau transitionnel (lien paix-humanitaire-développement), et les difficultés de réaffectation des fonds.

RESTER ENGAGÉ

La coopération au développement ne peut se concevoir sur le court terme. Un engagement de 10 ans est souvent considéré comme un minimum. Il s'agit fondamentalement d'aligner l'engagement sur le rythme du changement social et de permettre en outre de dépasser le besoin

d'urgence. Malgré cette durée, il s'agit de garder des ambitions parfois modestes pour l'humble contribution que peut apporter l'aide au développement dans des processus internes complexes. Une autre raison pour laquelle un engagement à long terme est préférable est qu'il améliore la prévisibilité de l'aide – idéalement de manière coordonnée entre les acteurs de coopération – et réduit ses facteurs d'instabilité. La volatilité des volumes de l'aide, la discontinuité de l'engagement ou la présence incohérente d'acteurs sur le terrain sont des facteurs qui ont tous des effets déstabilisateurs potentiels, et qui se traduisent par un engagement inefficace.

TRAVAILLER DE MANIÈRE FLEXIBLE

L'approche traditionnelle du programme « pré-planifié » est mise à mal, particulièrement dans les contextes fragiles, et est remplacée par une méthode de programmation plus fluide et flexible. Mais l'aversion pour les risques fiduciaires et les exigences élevées en matière de redevabilité (*accountability*) restent des obstacles à ce changement vers plus d'adaptabilité. Pourtant, une approche flexible réduit considérablement les risques, particulièrement en situations de fragilité. Elle permet en effet de tester les petites approches innovantes avant de passer à une échelle plus importante, au lieu de déployer un programme entier planifié à l'avance sans aucune garantie qu'il obtiendra le résultat escompté.



Fatick, Sénégal, 2019

QUESTIONS CRUCIALES

? Une stratégie est-elle en place pour
 • garantir une réponse rapide en cas de crise ? Quelle approche assurera un lien efficace entre les actions humanitaires et les actions de développement ?

? Quelle vision à long terme (environ
 • 10 ans) garantira un engagement durable ?

? Quel processus de planification
 • flexible et participatif garantira que l'engagement reste pertinent dans un contexte en mutation rapide ?

NE PAS NUIRE

Chaque action menée devient partie intégrante du contexte dans lequel elle s'inscrit et par conséquent l'altère. S'assurer, en tant qu'ONG, que ses propres interventions ne nuisent pas au contexte que l'on tente d'appuyer est évidemment fondamental. Il est donc indispensable d'identifier les effets non-désirés potentiels pour chercher à les éviter ou à en atténuer les impacts négatifs.

Pour ce faire, une analyse préalable minutieuse de l'intervention doit être menée, portant sur deux aspects principaux : les contraintes de l'intervention, qui sont en dehors de la marge de manœuvre des acteurs qui la mettent en œuvre (p.ex. mandat de l'organisation, règles du siège, rapportage auprès du bailleur) ; et les modalités de l'intervention (c.-à-d. les pourquoi, où, quand, comment, avec qui, par qui de l'intervention). Les résultats de cette analyse permettront de valider, réorienter ou annuler l'intervention envisagée.

En parallèle, une attention particulière doit être portée sur deux dimensions complémentaires auxquelles les interventions des acteurs doivent contribuer : la consolidation de la paix et le renforcement des relations État-société (voir le premier principe présenté dans la newsletter de mars 2019).

POINTS D'ATTENTION OBJECTIFS DE L'INTERVENTION

Une intervention peut avoir des impacts négatifs, de multiples manières. La première façon dont l'intervention va interagir avec le contexte est évidemment à travers les objectifs même de l'intervention. Il est essentiel d'examiner les effets directs et indirects potentiels du changement espéré pour les bénéficiaires de l'intervention, afin que celle-ci ne soit pas contreproductive. L'analyse des effets indirects est complexe, et impose d'élargir le cadre d'analyse au-delà des bénéficiaires directs de l'intervention.



Goma, RDC, 2018

MODALITÉS DE L'INTERVENTION

La manière dont l'intervention est pensée et mise en œuvre envoie un certain nombre de messages qui peuvent avoir un impact néfaste sur les dynamiques de fragilité, que ceux-ci soient transmis par une personne, une politique ou par l'organisation elle-même (p.ex. suspicion du partenaire, impunité, opacité des décisions).

RESSOURCES DE L'INTERVENTION

Toute intervention implique un transfert de ressources (argent, médicaments, personnel, véhicules, bâtiments, formations, nourriture, etc.). Ce transfert peut produire différents impacts négatifs sur le contexte : effets de distribution (p.ex. lorsque l'intervention renforce les divisions au sein d'une communauté) ; vol de ressources de l'intervention (p.ex. si celles-ci sont utilisées pour soutenir un groupe violent) ; effets de marché (p.ex. impact sur les loyers, sur les salaires, sur les prix) ; effets de légitimation (p.ex. lorsque des ressources liées à l'intervention soutiennent ou sont perçues comme soutenant un acteur ou une entité politique) ; et effets de substitution (p.ex. affaiblissement des autorités de l'État).

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Afin de ne pas nuire, la contribution à la consolidation de la paix peut se vérifier

en analysant les dynamiques de violence à un niveau micro et communautaire. L'intervention unit-elle ou divise-t-elle la population et les communautés ?

RENFORCEMENT DE L'ÉTAT

La manière dont une intervention consolide les relations entre l'État et la société s'appréhende en se plaçant à un niveau d'analyse macro et institutionnelle. Quels sont les effets potentiels de l'intervention sur les processus politiques, les relations États-société, la légitimité de l'État et les attentes sociales ?

QUESTIONS CRUCIALES

? Comment les effets indirects négatifs liés aux objectifs de l'intervention sont-ils pris en compte, notamment en ce qui concerne les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ?

? Comment les effets indirects négatifs liés à l'injection de ressources sont-ils pris en compte, notamment en ce qui concerne les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ?

? Comment les effets indirects négatifs liés aux messages envoyés sont-ils pris en compte, notamment en ce qui concerne les processus de consolidation de la paix et de renforcement de l'État ?



Goma, RDC, 2019



Goma, RDC, 2019

PRINCIPE 8 :

GESTION DES RISQUES

Envisager des interventions dans des contextes fragiles est intrinsèquement risqué. La maîtrise des organisations partenaires est limitée, celle des parties prenantes l'est plus encore. Dès lors, pour prévenir les échecs et adapter les interventions, il est important d'avoir une connaissance approfondie des risques et des opportunités auxquels on sera confronté.

QUATRE ASPECTS CLÉS

AVERSION AU RISQUE

Le comportement actuel des acteurs de coopération s'explique pour partie par leur grande aversion au risque, qu'il soit sécuritaire, fiduciaire ou réputationnel. Pourtant, « jouer la sécurité » et viser un risque institutionnel peu élevé peut entraîner un échec stratégique par rapport à l'atteinte des objectifs. La prise de risque est indispensable si l'on souhaite s'engager de manière efficace et obtenir des résultats transformateurs et durables à long terme, en particulier dans un contexte de fragilité. Il convient donc d'accepter cette

prise de risque mesuré et d'être capable d'identifier les opportunités.

FIXATION DES OBJECTIFS

Les risques sont gérés en fonction des objectifs fixés. Dès lors, la gestion des risques liés à une situation donnée exige 1) une idée claire des changements souhaités à long terme, 2) un horizon temporel défini et 3) un consensus sur le niveau de risque jugé acceptable.

ÉVALUATION DU RISQUE

Les cinq dimensions de la fragilité proposées par l'OCDE peuvent guider une analyse des risques holistique : quels sont les principaux risques 1) économiques (facteurs à long terme de stagnation économique, déséquilibres de marché) ; 2) environnementaux (catastrophes naturelles) ; 3) politiques (protection des droits humains, instabilité politique) ; 4) sécuritaires (conflit armé, terrorisme, crime organisé, État de droit) et 5) sociétaux (accès à la justice, redevabilité, inégalités) auxquels une organisation est confrontée ? Une fois identifiés, quelle est la probabilité que ces risques se produisent et, en cas d'occurrence, quels effets peuvent être attendus ?

GESTION DU RISQUE

Les acteurs de développement ont

différentes options à leur disposition pour la gestion des risques : les accepter, les atténuer, les partager ou les éviter. Il convient de trouver un équilibre adéquat entre ces options. Tous les risques ne peuvent être réduits, mais il faut s'efforcer de chercher comment il est possible d'accepter certains risques, d'en éviter d'autres, d'en atténuer soi-même tout en en transférant ou partageant certains avec d'autres organisations. Quelle que soit la réponse donnée, elle doit être appropriée (analyse coût-bénéfice), applicable (dans un horizon de temps défini), réalisable (faisabilité), évaluée (impact positif garanti), acceptée (consensus parmi les parties prenantes, y compris sur le partage de responsabilités pour sa mise en œuvre).

QUESTIONS CRUCIALES

? Quels résultats l'intervention vise-t-elle à atteindre et quel niveau de risque est jugé acceptable pour y parvenir (« risk appetite ») ?

? Comment les composants des cinq dimensions de la fragilité affectent-ils l'obtention de ces résultats ?

? Comment les mécanismes de gestion du risque seront-ils mis en œuvre, évalués et révisés si nécessaire ?

FAIRE DE LA PRÉVENTION, UNE PRIORITÉ

Lorsqu'à la fin de la guerre froide, le lien entre sécurité et développement a été progressivement reconnu, les travaux entrepris par la communauté internationale des bailleurs ont largement démontré qu'il était beaucoup plus difficile et coûteux de résoudre un conflit que de le prévenir. La prévention est depuis devenue un axe important des interventions de coopération, malgré sa complexité. Elle implique notamment d'identifier suffisamment tôt les évolutions négatives d'une situation donnée pour pouvoir limiter ou résorber ces évolutions rapidement et avec précision.

DEUX ASPECTS CLÉS SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

Le recours à des systèmes d'alerte précoce et d'action rapide est la base de la prévention des conflits. Idéalement, ces systèmes se basent sur une collecte et une analyse de données partagée entre les différents acteurs nationaux et/ou internationaux. Lorsque les résultats indiquent l'imminence d'un conflit, l'étape suivante est de trouver un consensus politique sur la nature et/ou l'intensité de la réaction à adopter. Un dialogue politique constant avec les acteurs nationaux ou locaux, à tous les niveaux, afin d'atteindre une lecture commune des tensions ou conflits est indispensable.

S'ATTAQUER AUX CAUSES PROFONDES DES CONFLITS

Une autre approche dans la prévention de conflits, plus complexe mais potentiellement plus efficace, consiste à s'attaquer volontairement aux causes profondes des conflits potentiels et aux obstacles à une paix durable. Cela requiert une analyse

profonde et multidimensionnelle, au niveau national et local, qui peut ensuite se traduire dans les programmes de coopération par des actions directes, visant à s'attaquer aux racines des tensions (par exemple, un programme lié à la réconciliation) ou des actions indirectes, comme l'intégration d'un volet préventif au sein d'une intervention (par exemple, intégrer une composante liée aux conflits fonciers dans un projet sur l'agriculture).

QUESTIONS CRUCIALES

? Comment les conclusions de l'analyse des risques et de l'analyse de contexte sont-elles prises en compte ?

? Comment une approche sensible aux conflits a-t-elle été intégrée dans l'intervention (conflit foncier, tensions ethniques, etc.) ?

? Quels sont les mécanismes de suivi interne ou externe des conflits mis en place (par exemple, les systèmes d'alerte précoce) ?



Mbanza Ngungu, RDC, 2019

LES PRATIQUES D'ULB-COOPÉRATION

Rester engagé, travailler de manière flexible, gérer les risques, ne pas nuire, prévenir les conflits, sont autant de dimensions qui préoccupent ULB-Coopération, et ce à de multiples niveaux. Même si les chercheurs d'Acropolis ont tenté d'isoler ces principes pour mieux les définir, les lignes qui suivent montreront qu'ils s'entrecroisent continuellement dans le quotidien de nos équipes.

Rester engagé est évidemment un facteur clé dans la construction de nos actions et l'atteinte de résultats durables. Nos actions, qui visent à opérer des changements structurels fondamentaux, sont toujours menées en collaboration avec des partenaires locaux (ONG, associations, institutions publiques, universités...) avec lesquels il est indispensable de créer des liens de confiance. Cette confiance ne peut se construire qu'avec des perspectives de collaboration clairement établies sur plusieurs années et l'assurance du respect des engagements pris. L'objectif ultime étant que nos partenaires puissent poursuivre les actions de changement mises en œuvre au-delà du terme d'une intervention, une part non négligeable des moyens disponibles est consacrée à leur renforcement. Renforcement qui peut prendre différentes formes (formations courtes ou longues du personnel, appui organisationnel, soutien financier) et qui nécessite du temps, parfois beaucoup de temps. À titre d'exemple, un plan de formation organisé sur plus de 10 ans a conduit à la formation de nombreux médecins de santé publique et a permis à 6 d'entre eux d'obtenir un doctorat en sciences de la santé publique.

Rester engagé nécessite donc d'assurer la continuité des financements au-delà des termes habituellement proposés par les bailleurs qui s'engagent souvent sur des durées de 2 à 3 ans et au maximum sur des durées de 5 ans. Le principe d'engagement croise donc ici ceux de la **gestion des risques** et de la **non-nuisance**. En effet, comment gérer le risque de la non-continuité d'un



financement et celui des effets délétères du non-respect de nos engagements auprès des partenaires ? Comment reprocher à un partenaire sa dispersion auprès de multiples acteurs de la coopération alors qu'aucun ne peut s'engager dans un terme supérieur à 3 ou 5 ans ? Heureusement depuis 2011, la Coopération belge a fait des efforts importants pour limiter les périodes d'incertitude entre deux financements. Depuis 2017, elle s'est même engagée dans des programmes quinquennaux qui favorisent plus encore la continuité, en espérant que les récents soubresauts de la politique belge ne viennent pas tout ruiner dans quelques mois. L'instabilité de la politique belge est malheureusement devenue un risque non négligeable pour la réussite à long terme de nos projets de coopération.

Des projets plus longs tels que proposés par certains bailleurs favorisent évidemment le principe de **rester engagé** mais ils impliquent alors automatiquement l'activation d'un autre principe, celui de **travailler de manière flexible**. Il est effectivement impensable, en particulier dans les contextes

fragiles où nous travaillons, de pouvoir, un an à l'avance (délai habituel entre l'introduction d'une demande de financement et le démarrage réel du projet), prévoir de manière précise le déroulement d'un projet durant 5 années. Des processus d'adaptation régulière sont mis en place. Ils se situent à différents niveaux. Au quotidien, nos équipes ajustent leur travail, souvent en lien avec la **gestion des risques**. Telle mission doit être annulée car la présence de bandes armées rend le voyage périlleux. Telle action doit être reportée de quelques mois car tout le personnel du partenaire est mobilisé sur la crise Ebola. À moyen terme, le monitoring du projet et les évaluations annuelles permettent de réorienter si nécessaire certains aspects du projet pour en améliorer l'efficacité ou pour limiter un risque de **nuisance** qui aurait été détecté. Généralement, de tels aménagements sont acceptés facilement par les bailleurs et même encouragés. Leur mise en œuvre se fait sans trop de difficultés. Plus rares sont les situations où une refonte générale du projet est nécessaire, comme par exemple aujourd'hui au Burkina Faso où la situation sécuritaire ne permet plus d'accé-

der à certains sites. Des discussions sont actuellement menées avec la Coopération belge pour réorganiser au mieux le projet.

Les interventions de coopération au développement sont risquées et c'est sans doute la présence de ces risques qui contribue au fait que, comme d'autres, nous intervenions. La **gestion des risques** est au cœur de l'organisation de notre travail, les lignes qui précèdent l'ont partiellement montré. Une note technique sur la gestion des risques a été élaborée et partagée avec les collaborateurs. Elle distingue trois types de risques : les risques stratégiques, les risques liés aux processus (respect de la réglementation) et les risques liés à la mise en œuvre des projets. Pour chacune de ces catégories, une analyse récurrente des risques est organisée, des scénarios d'actions possibles sont élaborés et des responsables désignés. Ces scénarios prennent en compte les points de vue des différents acteurs présents, spécialisés ou non, sans jamais oublier que les besoins des populations sont généralement encore plus importants quand des risques existent (terrorisme, violence ou épidémie).

L'intégrité physique des acteurs étant, dans toutes circonstances, traitée de manière prioritaire, c'est au niveau de nos bureaux locaux que les procédures de gestion du risque sont le plus souvent activées, en particulier au Nord-Kivu (région à risque endémique) et plus récemment au Burkina Faso où l'apparition de violences djihadistes a nécessité l'activation et le renforcement des mesures prévues. À titre d'exemple, un nouveau modèle d'ordre de mission a été élaboré, prévoyant l'accord du service de sécurité de l'ambassade de Belgique avant d'envoyer une équipe sur le terrain en dehors de la capitale burkinabè. Certains événements, prévisibles ou non, peuvent également déclencher un niveau de surveillance supérieur des risques. Cela a notamment été le cas lors des élections en RDC, où nos équipes, en particulier à Kinshasa, ont été préparées et équipées pour faire face à d'éventuels problèmes. Récemment aussi, la crise Ebola a conduit à la vaccination immédiate de tous nos collaborateurs.

Les **risques** ne sont pas uniquement liés à l'environnement mais également à la nature de nos projets qui souvent proposent d'installer des changements durables. Qui dit changement, dit résistance au changement et nous rejoignons là encore deux autres principes, ceux de **prévention** et de **non-nuisance**. Ne pas nuire, certes. Mais ne pas nuire à qui ? Plusieurs expériences nous ont rappelé la difficulté de proposer une organisation rationnelle dans un environnement où le chaos bénéficie largement à certains individus parfois peu scrupuleux. Plusieurs fois, des menaces ont été proférées contre nos assistants techniques et leurs familles. Le risque ressenti par un d'entre eux a été trop grand et il a préféré quitter nos projets.

ULB-Coopération n'agit pas de manière directe sur la **prévention des conflits**, au sens donné par les chercheurs d'Acropolis. La nature de nos interventions nous place sur des plans différents. Développés en collaboration avec les autorités locales, nos projets tentent cependant d'influer (modestement) sur la prévention de la dégradation des relations État-Société. Ainsi, les

questions de conflits fonciers sont dès que possibles abordées dans nos actions d'appui aux fédérations paysannes. Les projets de renforcement des systèmes de santé tentent de contribuer à la construction de relations apaisées au sein des zones concernées. Le travail de déconstruction des discriminations (de genre, d'ethnie, d'orientation sexuelle...) dans l'accès aux soins de santé, entrepris au Nord-Kivu, a également une composante importante de prévention.

Les lignes qui précèdent y ont déjà fait allusion, la prévention des conflits entre parties prenantes d'un projet est un enjeu important, pour l'efficacité de l'action et pour la tranquillité des assistants techniques. L'expérience montre que ce travail est et restera très difficile. Et ce n'est pas Confucius qui nous contredirait :

« N'oubliez pas que quand vous voulez faire quelque chose, vous avez contre vous les gens qui voulaient faire la même chose, les gens qui voulaient faire le contraire et la masse des individus qui ne voulaient rien faire. »



Sénégal, 2016



Kongo central, RDC, 2019

PROJET D'AGROÉCOLOGIE AU KONGO CENTRAL, RDC

Un des caractères universitaires d'ULB-Coopération est que, le plus souvent possible, nous permettons à des étudiants de se rendre sur le terrain, au cœur de nos projets, pour y réaliser leurs recherches, encadrés par nos équipes. Romain Octin est arrivé en août en RDC pour un séjour de 5 mois. Il est appuyé par notre conseiller technique en recherche et développement, Nathan Kasanda. Leurs contributions respectives offrent un regard croisé et complémentaire sur un de nos projets d'agro-environnement.

Sur le territoire de Madimba, le projet d'agroécologie mené avec le CCDS de Kisantu (Coordination Caritas Développement et Santé) vise l'apprentissage et la diffusion de pratiques agricoles durables en prenant en compte les réalités locales, notamment les contraintes posées par la pression foncière. Dans cette vaste région, comme dans beaucoup d'autres de la RDC, la pression foncière va croissant. Les pratiques agricoles utilisées, peu durables, conduisent à une perte de fertilité des sols qui accroissent la pauvreté déjà importante des populations agricoles.

Le projet est réalisé selon l'approche de champs-école paysans. Les agriculteurs disposent de parcelles dont l'accès foncier est sécurisé pour 20 ans sur lesquelles, avec l'appui du projet, ils testent des pratiques durables et rentables, comme les associations entre cultures et légumineuses, les rotations des cultures, les jachères améliorées... Pour pallier les éventuelles difficultés des premières expérimentations, et pour ne pas détourner de ce dispositif les agriculteurs qui ont besoin des récoltes pour survivre, chacun dispose en parallèle d'un espace de terre où il cultive selon le modèle qu'il juge le plus opportun.

À long terme, les acquis devraient permettre aux agriculteurs de se sédentariser, de maîtriser la gestion de fertilité de leurs sols, de se sentir en sécurité foncière, et de pouvoir améliorer leurs revenus et conditions de vie.



Kinduala, RDC, 2019

Été 2019

Jeudi 15 août, 22h30, aéroport international de Ndjili, ça y est, je suis à Kinshasa. Dernier contrôle des bagages, la porte automatique s'ouvre. Un souffle d'air chaud, et je fais face à l'effervescence ambiante qui me propulse dans un autre monde. Le ressenti est complexe, en quelques secondes, la soif de découverte et l'envie de saisir chaque opportunité se mêlent à un soupçon de « qu'est-ce que je fais là ? ». Alfred Muanda et Ernest Kuyengisa, d'ULB-Coopération, m'attendent aux portes de l'aéroport. Les premiers contacts sont chaleureux et le chemin vers l'hôtel me permet d'avoir une première impression de Kinshasa by night.

Normalement, le lendemain matin, après un passage au bureau de Kinshasa pour quelques formalités administratives, on prendra la route pour Mbanza-Ngungu situé dans la province du Kongo central, lieu de mon stage. C'était sans compter les aléas administratifs qui m'attendaient. Pour obtenir les autorisations nécessaires à mon voyage, mon séjour kinois durera une semaine plutôt que quelques heures ! Je profite de ces quelques jours pour m'imprégner de la vie de Kinshasa.

L'ambiance s'apparente au tumultueux fleuve Congo qui nous sépare de Brazzaville. Kin est une ville en mouvement, qui semble ne jamais dormir. Un bouillonnement règne ; des voitures et des gens partout, des marchands en tout genre, des habitations entassées dans tous les sens... Le partage de la cuisine congolaise sous des paillotes qui bordent le fleuve, ou encore, une soirée rythmée par un groupe jouant de la rumba congolaise sur un toit en plein cœur de la ville, m'offrent un aperçu de cette culture et m'apprennent quelques mots de lingala.

Demain, c'est enfin le Kongo central que je découvrirai. Mon stage va réellement commencer. Les questions liées à l'adoption de pratiques agricoles durables m'habitent depuis plusieurs années et j'ai hâte de m'y confronter dans ce contexte particulier.

Romain Octin, stagiaire



Kongo central, RDC, 2019

Octobre 2019

8 semaines après son arrivée, Romain a pris ses marques. Les premiers jours ont permis les indispensables rencontres avec les personnes influentes des environs, notamment les chefs de village. Il a ensuite appris à dompter les obstacles de la vie locale et à s'inscrire dans une autre relation au temps. Rapidement, il a découvert que chaque requête peut s'avérer très chronophage, chaque personne devant se référer à une autre avant de pouvoir donner une réponse. Les déplacements sont également une joyeuse aventure. Le

village de Kinduala, travail de terrain pour son mémoire, se trouve à une heure de route de son lieu de séjour. Mais la route, très peu praticable, nécessite de combiner voiture et moto ce qui implique une logistique complexe et des temps de voyage variables. Sur place, un nouvel obstacle, la langue. La RDC en compte plus de 200. Elles peuvent totalement varier d'un village à l'autre. Pour vaincre sa frustration de ne pas pouvoir dialoguer directement et de dépendre d'interprètes pas toujours disponibles, Romain s'est lancé dans les cours de kikongo. Il peut maintenant saluer ses interlocuteurs et se présenter dans leur langue !

Grâce à l'appui de l'équipe d'ULB-Coopération, Romain a pu visiter bon nombre des parcelles du projet, rencontrer les agriculteurs et analyser le protocole d'expérimentation qui y est mis en place. Le contenu des entretiens et discussions menés jusqu'à présent sont prometteurs, les points de vue partagés sont très différents de ce qu'il a l'habitude d'entendre, même si fondamentalement, c'est l'occasion de se rendre compte de l'universalisme des préoccupations du quotidien. Romain expérimente une adaptation culturelle inattendue, celle du dialogue entre les sciences dures et les sciences dites molles. Au sein de l'équipe, les échanges sont enrichissants, les perspectives complémentaires, chaque discipline améliorant l'autre... Même si la reconnaissance de cette complémentarité n'est pas encore totalement établie parmi les agronomes, Romain a déjà pu proposer quelques éléments visant à renforcer l'action.



Équipe de travail, dont Nathan Kasanda, Ernest Muanda et Romain Octin, Kinduala, RDC, 2019

À VOS AGENDAS !

« CEUX QUI RESTENT »
CINÉ - DÉBAT

8 NOVEMBRE 2019 — 19H

**Kinograph, 227 avenue de la couronne,
1050 Bruxelles**



Roumanie :
Nombreux sont ceux qui partent vers l'Europe de l'Ouest pour des emplois précaires et de courte durée, avec l'espoir d'une vie meilleure. Ces allers-retours

affectent la vie de toutes les familles. Le film raconte l'histoire de femmes désempoignées, de jeunes encore insouciantes et des derniers bergers s'accrochant à leurs terres et leur troupeau.

Réalisation : Anne Schiltz & Charlotte Grégoire
En partenariat avec L'Envol des frontières

« LA GUERRE N'EST PAS UN JEU D'ENFANTS – VITA SIYO YA WATOTO »
THÉÂTRE

17 DÉCEMBRE 2019 — 18H45

**ULB, Campus du Solbosch
Salle Dupréel**



Un spectacle de Frédérique Lecomte sur la thématique des enfants soldats et l'industrie de la paix, avec une équipe mixte de comédiens belges, congolais et burundais.

Coproduction Théâtre & Réconciliation et KVS
En partenariat avec l'UAE

Infos à jour :



